

Le maire : « La santé, ce grand projet pour notre territoire »

Publié le 05/02/2019 à 03:58



Quel bilan dressez-vous de la situation médicale actuelle à Saint-Lys ?

Le constat est national, il est identifié tant en milieu rural que dans les grandes villes : il y a de moins en moins de médecins généralistes, du fait du nombre important de départ en retraite et d'une désaffection pour l'exercice de la médecine libérale, qui exige d'être très disponible, et d'effectuer des semaines de 60 à 70 heures. Les nouvelles générations veulent, et c'est bien compréhensible, une meilleure gestion du temps, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ce diagnostic n'est pas nouveau, mais aucune action sur notre commune n'a permis de renverser la tendance, ni même de l'enrayer. Chacun de nous est concerné par ce phénomène, professionnels de santé, patients, élus locaux, départementaux, nationaux...

Présentez-nous succinctement le projet de santé qui sera abordé lors de la réunion publique de demain...

Les solutions à trouver doivent s'adapter aux spécificités géographiques, démographiques et de santé de chaque commune et de son territoire. Nous souhaitons encourager la mise en œuvre d'un projet de santé au niveau du territoire, ce qui peut être porté par les maisons médicales. Ces structures, qui leur permettent de se regrouper pour travailler en coopération, sont bénéfiques pour tous. Désormais, grâce aux systèmes numériques spécialisés, ces professionnels de santé se sentent moins seuls dans l'exercice de leur pratique. Ainsi ils peuvent échanger en temps réel avec leurs pairs. De leur côté, les patients bénéficient d'un meilleur suivi, de prises en charge partagées, de protocoles de prévention, de projet de soins coordonné, d'une meilleure fluidité dans les parcours multi-sites, d'une présence médicale élargie et de prises de rendez-vous simplifiées avec des délais raccourcis.

Quelles sont vos propositions concrètes pour faire face à la désertification médicale sur la commune ?

Si nous voulons améliorer l'accès aux soins, nous devons le faire en bonne intelligence avec les professionnels de santé, qui sont au cœur du dispositif, et les mieux à même de proposer des

solutions adaptées et efficaces. De notre côté, nous nous devons de les accompagner et à leur demande, les aider à lever méthodiquement tous les obstacles qui empêcheraient ces acteurs de mettre en place des solutions adaptées à notre territoire. C'est donc dans cet esprit que nous leur proposons de travailler, et c'est cette approche qui nous mène aujourd'hui à l'accompagnement d'un projet sur le territoire. Une autre démarche entreprise par la municipalité et menée sur l'année 2018 : le classement du Bassin de vie de Saint-Lys en Zone d'Activité Complémentaire, afin d'inciter les professionnels de santé à s'installer à leur compte. À la suite de plusieurs demandes soutenues par la mairie et le Dr Massol auprès de l'ARS, l'état de désertification médicale de notre territoire a été reconnu le 10 octobre 2018. Cette validation officielle a permis de bénéficier d'avantages importants notamment la prise en charge possible de la rémunération de jeunes médecins en marge de leurs études (CESP-Contrat d'Engagement de Service Public) ou nouvellement installés. À ce jour, nous notons l'installation de deux nouveaux médecins à Saint-Lys depuis janvier 2019.

Comment allez-vous mettre en œuvre vos choix ? Avec quels moyens, quels partenaires, quel budget et quel calendrier ?

Ce qui permet de faire d'un projet de santé un projet réussi, c'est la mobilisation de tous les professionnels de santé concernés et de tous les élus locaux autour d'un projet partagé. C'était l'objet de la réunion du 29 novembre organisée pour les professionnels de santé, car cela ne se décrète pas, mais se travaille de manière collaborative. C'est pourquoi nous faisons le choix également de nous appuyer sur l'Agence régionale de santé, sur la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé (FORMS) et finançons par ailleurs un cabinet d'expertise spécialisé dans la création de MSP, afin de rapprocher les différents acteurs de santé du territoire (11 communes), identifier les possibles et mettre en œuvre en totale collaboration un projet partagé pour améliorer la qualité des soins, les conditions d'exercice des professionnels et le service de santé de proximité au plus près des réalités de chacun.

Y a-t-il des obstacles à la réalisation de ce projet de santé ?

Sur un sujet aussi difficile, il serait malvenu de prétendre que nous détenons la solution idéale. Les enjeux pour nos concitoyens sont majeurs et nous ne pouvons que regretter que cela devienne un sujet de polémique politique. En revanche, nous sommes déterminés à agir, à faire sauter les verrous, à innover, à expérimenter sans tabou, avec un seul objectif : améliorer l'accès aux soins pour tous.

Pourquoi avoir écarté la proposition du Docteur Pomery ?

De quelle proposition parlons-nous ? Concernant la réalisation d'un grand cabinet médical, ce n'est pas contradictoire avec le projet soutenu par la municipalité. Des possibilités dans ce sens ont été faites et demeurent sans réponse à ce jour. Garantir un égal accès aux soins à tous les Saint-Lysiens est une préoccupation très sérieuse. Nous comptons sur l'initiative locale et sur l'intelligence collective pour imaginer de nouvelles solutions. Nous faisons confiance aux professionnels du secteur pour construire le meilleur projet possible afin de répondre aux attentes de leur territoire.

Recueilli par Alexis Gronoff